



Source : Extrait de la Revue Historique Neuchâteloise N° 3-4/97

PROCES-VERBAL informatif

Comité élargi de l'AMCC

3 décembre 2022 / 2012 Auvernier

Présidente : Mme Geneviève Roulet

Présent.e.s : MM. Arnaud Besson, Jacques Ramseyer, Jean-Denis Roulet, Mmes Odile Roulet et Patrizia Suriano

Excusé : M. Christophe D'Epagnier

Ordre du jour

1. Accueil et mot de bienvenue aux participant.es
2. Bilan des développements apportés en 2022 à notre application
3. Petits rapports des contacts pris avec divers spécialistes des domaines du costume, de la chaussure et des armures
4. Perspectives et réalisation d'éventuels projets de notre association
5. Etat financier de l'AMCC
6. Divers

1. Accueil et mot de bienvenue aux participant.es

La présidente salue chacune et chacun pour cette troisième séance du comité élargi de l'AMCC.

2. Bilan des développements apportés en 2022 à notre application

Deux innovations ont été élaborées et mises en fonction en été 2022, dans la lancée de l'Assemblée générale de l'AMCC :

- a) Le film correspondant à la première partie de l'application a été mis en ligne sur le site de l'AMCC ainsi que sur Youtube.
- b) Dix notices explicatives brèves et efficaces ont été conçues pour permettre aux visiteurs et visiteuses d'être rapidement renseignés. Elles sont intégrées à l'application.

Odile Roulet donne quelques statistiques sur la fréquentation du site. Celui-ci est consulté en moyenne par 500 visiteurs chaque année. Leur nombre était plus élevé



Source : Extrait de la Revue Historique Neuchâteloise N° 3-4/97

en 2019 au moment de la création de l'AMCC : c'était l'effet de la nouveauté. En dépit des deux innovations introduites cette année, la fréquentation se révèle moindre en 2022, mais on peut supposer que les personnes intéressées vont directement sur l'application.

La présidente a relevé le nombre des visiteurs du jour (3 décembre 2022) : 35 personnes, dont 32 venant des USA... et 3 de Suisse.

Arnaud Besson s'étonne du faible nombre de gens qui ont visionné la vidéo depuis son lancement sur Youtube (37 francophones, 13 germanophones, 17 anglophones et 18 italophones). Il partagera sur Facebook l'information relative à cette vidéo, avec le lien adéquat. Dans la mesure où la Ville de Neuchâtel a placé sur son site un lien avec le trailer de l'application (qui dure 40 secondes), on pourrait demander que le lien avec la vidéo soit ajouté. La présidente prendra les contacts nécessaires.

3. Petits rapports des contacts pris avec divers spécialistes des domaines du costume, de la chaussure et des armures

Le souhait avait été exprimé de développer l'information autour du Monument dans les trois domaines suivants : le costume, la chaussure et les armes. Pour y répondre, Geneviève Roulet et Patrizia Suriano ont rencontré des spécialistes de chacune de ces questions. Comme le dit Arnaud Besson, dans des matières aussi pointues, il convient de ne pas céder à l'ultracrépitarisme !

- a) Pour le costume, M. Léonard Berney, du Musée suisse de la mode à Yverdon-les-Bains, s'est rendu le mercredi 30 novembre à Neuchâtel pour y admirer le Monument qu'il n'avait encore jamais vu. Il a donné de premiers renseignements sur le vif, mais s'est dit prêt à entreprendre des recherches plus approfondies. Au XIV^e siècle, les habits tant des hommes que des femmes sont constitués de quatre pans assemblés. Les tissus, en laine ou en lin, relèvent d'une production locale (soie et coton sont très chers à l'époque). Les habits des personnages du Monument varient en fonction d'une mode changeant tous les trente ans environ.
- b) Pour la chaussure, la rencontre s'est déroulée dans le tout petit (11 m² !) Musée de la Chaussure, rue Rottillon 10 à Lausanne, avec une des cinq meilleures spécialistes mondiales de la calcéologie, Mme Marquita Volken. Celle-ci a d'ailleurs publié dans la *Revue historique neuchâteloise* (No 3-4, p. 179-191) un article sur les « Chaussures de la fin du Moyen Age et de la Renaissance découvertes dans la collégiale de Neuchâtel ». Mme Volken reconstitue à l'identique les chaussures anciennes de même que les outils qui ont permis de



Source : Extrait de la Revue Historique Neuchâteloise N° 3-4/97

les fabriquer. Aux XIV^e et XV^e siècles, seules les corporations ont le droit de fabriquer des chaussures. Le comte doit assurer des chaussures à toute sa maisonnée et les corporations sont payées une fois l'an pour leur travail. Il n'existe que huit modèles de chaussures à l'époque pour toute l'Europe. Le pied gauche est différent du pied droit, contrairement à une idée reçue.

- c) Pour les armes, c'est M. Daniel Jaquet qui a été consulté. Il faut savoir que tous les chevaliers du Monument sont en tenue d'apparat et non de combat. La science des armures se développe au XV^e siècle (on abandonne la cotte de maille et on essaie de protéger l'aisselle, partie la plus vulnérable du corps). On distingue alors le style « allemand » du style « italien ». La transition se fait peu à peu de la mode militaire à la mode civile.

Il ne s'agissait là que d'une première approche de thèmes qui restent à creuser. On pourrait aussi s'intéresser à la coiffure des personnages du Monument. De son côté Arnaud Besson a parlé avec M. Nicolas Baptiste, autre spécialiste des armures. Celui-ci a observé le Monument avec intérêt. Il a vu des liens avec différentes pièces conservées dans des musées et serait prêt à publier un article sur cet aspect du Monument.

4. Perspectives et réalisation d'éventuels projets de notre association

Tout développement suppose un budget et la disponibilité de collaborateurs scientifiques sûrs. A ce propos, la Ville et l'OPAN préparent une publication sur la Collégiale, dirigée par M. Jacques Bujard, avec un chapitre sur les domaines spécifiques du Monument mentionnés au point 3. La parution est prévue pour 2024. M. Bujard a l'intention de faire appel entre autres à une spécialiste du mobilier archéologique médiéval, Mme Lara Tremblay.

Sur cette base, il sera possible à la fois de synthétiser et de vulgariser l'information, qui serait intégrée à l'application sous la forme d'ajouts aux dix notices introduites en 2022 sur le Monument en 3D. Ceci afin de restreindre les coûts. Pour Patrizia Suriano, il importe vraiment de rendre attractifs ces prolongements. Arnaud Besson rappelle la nécessité d'un bon marketing pour valoriser toutes les initiatives prises par l'AMCC en vue de faire vivre l'application. Odile Roulet suggère que des calques soient introduits en début d'application, à l'image d'un annuaire, pour permettre aux utilisateurs et utilisatrices de l'application de choisir leur angle de vue et de cliquer directement sur les sujets qui les intéressent le plus.

La présidente se renseignera auprès de M. David Hofer pour savoir si de tels ajouts sont possibles.



Source : Extrait de la Revue Historique Neuchâteloise N° 3-4/97

5. Etat financier de l'AMCC

Le solde à disposition de l'Association se monte à ce jour à CHF 21'939.75. Il faut se rappeler que l'abonnement pour l'entretien de l'application coûte CHF 3'080.- par année. La Ville de Neuchâtel a promis un versement de CHF 1'000.- pour l'année 2023 et un autre pour l'année 2024, mais ne s'est pas engagée plus avant.

En l'état, tout développement de l'application nécessitera un appel à des sponsors...

6. Divers

- a) La plaquette informant de l'existence de Monumentissimo les visiteurs et visiteuses de la Collégiale est très peu visible. Cette discrétion est exigée par la commission technique de la Collégiale pour tous les affichages dans l'édifice. Si une table avec différents dépliants est prévue, on pourrait y placer sur un support une affichette bien lisible invitant chacun et chacune à découvrir l'application. Un lutrin mobile et léger pourrait aussi servir de support. L'intérêt de Monumentissimo sera par ailleurs signalé dans le dépliant à paraître sur la Collégiale.
- b) Il n'a pas été possible d'intégrer au « petit train » touristique montant à la Collégiale une information sur l'application : cela aurait créé un précédent.
- c) Le numéro 3 (avril 2022) du *Gouvernail* rédigé par Geneviève Roulet sur « La Collégiale restaurée / www.monumentissimo.ch » a été transmis à tous les membres de l'AMCC.
- d) Mme Fabiana Hirschi a donné sa démission de l'AMCC pour l'année 2023.
- e) Arnaud Besson a donné le 10 mai 2022 une conférence sur « Une succession houleuse pour les Neuchâtel : Louis et la mémoire des siens ». Il a prévu d'en tirer un article, probablement pour la *Revue historique neuchâteloise*.
- f) Jean-Denis Roulet demande ce qu'il en est en matière d'impôts pour l'AMCC. La présidente dit qu'en tant qu'association d'intérêt public, l'AMCC est défiscalisée et n'a jamais dû remplir de déclaration.
- g) **La prochaine Assemblée générale annuelle aura lieu à la Salle des chevaliers du château de Neuchâtel le mercredi 21 juin 2023 à 17h30.**

La séance est levée à 19h10 et la soirée se poursuit autour d'une fondue préparée, avec l'aide d'Odile Roulet, par la présidente, que tous et toutes remercient chaleureusement.

Cortaillod, le 4 décembre 2022

Le secrétaire du jour : Jacques Ramseyer